

« L'ignorance coûte plus cher que l'information »

John F. Kennedy

Point de vue

Le droit communautaire, un leurre

■ Par Rémi Dupiré, Associé fondateur de Dupiré & Associés

Le monde a changé. Les rapports de force politiques, économiques et militaires entre Etats sont en pleine mutation. Face à l'urgence d'une crise sans précédent, la scène internationale s'organise autour d'institutions tels le FMI, la Banque Mondiale, l'OMC, ou le G20, révélant ainsi toute l'impuissance du système européen. En tant que juristes, nous découvrons, par ailleurs, que le droit communautaire, tel qu'il nous a été enseigné, n'est qu'un leurre. Pendant plus de trente ans, se sont multipliées déclarations d'intention et commissions diverses. Mais concrètement ? La reconnaissance d'un espace judiciaire pénal européen n'en est qu'à ses balbutiements. La libre circulation des biens et des personnes, remise en cause. Quinze ans de « négociations » n'ont pas permis de parvenir à une harmonisation des règles applicables en matière de droit des contrats. Les disparités entre les droits sociaux des vingt-sept Etats membres sont « abyssales »...



“ Il nous appartient de faire du droit communautaire un outil efficace ”

En pratique, le droit international se révèle ainsi être le seul instrument juridique d'ordre supra national réellement efficace. En effet, les traités négociés par les représentants désignés des Etats membres sont, une fois ratifiés, d'application « contraignante ». Le système est ainsi construit sur un principe d'efficacité devant permettre d'assurer un équilibre entre grandes puissances et l'organisation d'une économie mondiale en pleine évolution. De fait, son existence même n'a pas à être discutée. La construction de l'Europe répondait à une philosophie différente : organi-

ser la vie d'un nouvel acteur économique et politique sur la scène internationale, capable de faire face aux futures grandes puissances émergentes (telle la Chine, que l'on qualifiait, hier encore, de pays « en voie de développement »...). Cette construction reposait, bien évidemment, sur l'idée d'une « conscience collective européenne » impliquant, notamment, un transfert progressif et volontaire des pouvoirs exécutifs et législatifs. Ce transfert, bien qu'inévitable, a pourtant sans cesse été repoussé. La construction d'un droit « européen », préalable et nécessaire au bon fonctionnement de cet « espace communautaire », reposait sur le même consensus : les normes édictées devaient permettre de tendre progressivement vers un système juridique cohérent et harmonieux. De fait, on a privilégié le recours aux directives qui, contrairement aux règlements, ne sont pas d'application directe, mais doivent être préalablement « adaptées » avant d'être transposées au niveau national.

La construction européenne reposait ainsi, en matière juridique, sur une volonté commune de parvenir à un droit unifié. Ce système est un échec et nous en portons une part de responsabilité. Même si nous avons tous développé une incroyable capacité de résistance face à l'émergence d'un système juridique et judiciaire d'ordre supra national, en notre qualité « d'acteurs du droit », ils nous appartenaient à nous – avocats, magistrats et universitaires – de faire du droit communautaire un outil efficace.

Cette semaine

- **Contentieux des affaires** : Ludovic Malgrain quitte Salans pour White & Case (p2)
- **Latham et Salans** sur la première émission de Safran sur le marché américain (p3)
- **Casino réduit sa participation dans Mercalys** : trois cabinets sur l'opération (p4)
- **AIJA** : « se créer un réseau à l'international » (p5)

270

C'est le montant, en euros, de la cotisation annuelle au Conseil national des barreaux pour un avocat de plus de deux ans d'exercice.

Contentieux des affaires : Ludovic Malgrain quitte Salans pour White & Case

L'aventure Salans aura finalement duré peu de temps pour Ludovic Malgrain. Un an après son arrivée au sein du cabinet international (LJA 1005), ce dernier rejoint en effet White & Case en qualité d'associé. Il vient ainsi compléter l'équipe de Michel Beaussier, associé responsable de la pratique Droit pénal des affaires du cabinet de la place Vendôme, quittée récemment par Isabelle Fenayrou-Degas.



Agé de 37 ans, **Ludovic Malgrain** a débuté sa carrière chez Rambaud Martel en 1999, avant de rejoindre Morgan Lewis en 2005 puis Salans en tant qu'associé en 2011. Il est spécialisé en droit pénal des affaires, notamment dans les secteurs bancaire et industriel. « Nous conseillons et défendons les mêmes grands groupes bancaires ou

industriels, explique Michel Beaussier. Il existe une véritable synergie commune qui ne peut que renforcer l'efficacité des services et la disponibilité qu'attendent nos clients tant en France qu'à l'étranger, notamment sur les procédures engagées actuellement par les régulateurs américains en Europe. Cette cohérence et cette complémentarité ont été des éléments déterminants pour ce rapprochement ».

Aérien : Holman Fenwick Willan accueille Pierre Frühling

A compter du 1^{er} mars, Holman Fenwick Willan renforcera ses équipes Aviation à Paris et Bruxelles, grâce à l'arrivée de **Pierre Frühling** en qualité d'associé. Précédemment associé de Field Fisher Waterhouse à Bruxelles, il intervient sur tous les aspects du droit des transports aériens, routiers et ferroviaires. Dans le domaine de l'aviation, sa pratique couvre le contentieux de la concurrence, les aides d'Etat et les aspects réglementaires. Pour Holman Fenwick, ce recrutement intervient à la suite de l'intégration au niveau mondial, en octobre dernier, de huit associés spécialisés en aviation issus du cabinet Barlow Lyde & Gilbert.

Arbitrage international : Jacob Grierson chez McDermott

Mc Dermott Will & Emery se dote d'une pratique Arbitrage international à Paris, avec l'arrivée de **Jacob Grierson** en tant qu'associé. Spécialisé en la matière depuis plus de quinze ans, ce dernier a débuté sa carrière en tant que barrister au sein du cabinet One Essex Court Chambers of Lord Gribner QC, à Londres en 1994, avant de rejoindre Cleary Gottlieb à Paris en 2001, puis Jones Day en 2006. Il y avait été nommé of counsel en 2008. Il intervient dans le cadre d'arbitrages à Londres, Paris, Genève, Zurich, Vienne, New York et Hong Kong, conduits sous l'égide de la CCI et de la LCIA, ainsi que dans le cadre d'arbitrages ad hoc.



Social : Aramis recrute Frédéric Milcamps

Aramis se dote d'un sixième associé en la personne de Frédéric Milcamps qui rejoint le cabinet en tant qu'associé responsable de l'activité Droit social, en compagnie d'**Olivia Boizard Le Prado**.



Avocat depuis 1996, **Frédéric Milcamps** a précédemment exercé chez Latham & Watkins et Reinhart Marville Torre avant de co-fonder le cabinet DMS dont il était associé de 2006 à 2011. Il intervient sur les aspects sociaux des opérations de M&A, restructurations et outsourcing, dans la mise en place de plans d'intéressement et de participation, dans le

cadre de recrutements et départs de dirigeants et en contentieux social.

Création de Delvolvé Poniatowski Suay

Poursuivant la tendance des créations de cabinet « à taille humaine », Laurent Delvolvé, Sébastien Poniatowski et Alexandre Suay viennent de créer Delvolvé Poniatowski Suay Associés. Objectif de la structure : accompagner les entreprises et les institutionnels en conseil comme en contentieux, en particulier dans les domaines de compétence de ses associés fondateurs : le droit social, le droit des affaires et le droit immobilier.

Agé de 38 ans, **Laurent Delvolvé** exerçait précédemment au sein de son propre cabinet, comme **Alexandre Suay**, 35 ans.



Agé de 32 ans, **Sébastien Poniatowski** a, quant à lui, exercé précédemment chez Mayer Brown et Simmons & Simmons.

Ayache Salama crée un département TIPI

Ayache, Salama & Associés se dote d'une nouvelle compétence en Technologies de l'Information, Industrie et Propriété Intellectuelle (TIPI), grâce à l'arrivée de **Patrick Amouzou**, associé, et de son équipe composée de **Patrice Navarro**, **Cédric Herbin**, **Jean-Maxime Peyrat** et **Julie Prost**, en provenance de Hoche Société d'Avocats. Cette équipe apportera notamment son expertise métier dans le cadre des opérations de M&A et de capital-investissement réalisées par les autres départements du cabinet, liées aux domaines technologiques et industriels.

CLIFFORD POURSUIT SON RÊVE ASIATIQUE

Clifford Chance a déposé un dossier auprès du ministère de la Justice sur-coréen pour ouvrir prochainement un bureau en République de Corée.

Latham et Salans sur la première émission de Safran sur le marché américain

L'équipementier international de haute technologie Safran, leader en aéronautique, défense et sécurité, a procédé à sa première émission obligataire sur le marché privé américain auprès d'investisseurs qualifiés pour un montant total d'1,2 milliard de dollars. Dans le détail, Safran a ainsi levé 155 millions de dollars à échéance février 2019 et au taux de

3,70 %, 540 millions à échéance février 2022 à 4,28 %, et 505 millions à échéance février 2024 à 4,43 %. Objectif : permettre à l'équipementier de diversifier ses sources de financement, d'allonger la maturité de sa dette mais aussi de refinancer sur une durée longue ses acquisitions de ces trois dernières années.

Latham & Watkins représentait Safran avec à Paris **Nicolas Bombrun**, associé, et **Frédéric Chamboredon**, conseil, assistés d'**Etienne Gentil**, associé, en financement et corporate, et de **Xavier Renard**, associé, et **Jérôme Commerçon**, conseil, en fiscal. Salans conseillait, pour sa part, les investisseurs avec **Pascal Chadenet**, associé, et **Maud Gendron**. ■

Simmons et De Pardieu sur l'OPA de PHRV sur Foncière Paris France

La holding Paris Hôtels Roissy Vaugirard (PHRV), conjointement détenue par Allianz (31,4 %), Covéa (31,4 %), et Cofitem-Cofimur (31,1 %), annonce le succès de son offre publique d'achat à l'issue de laquelle elle détient désormais directement 35 % et, de concert avec la société Cofitem-Cofimur, 51 % du capital et des droits de vote de Foncière Paris France (FPF). L'offre, initialement lancée à 100 euros par action, a été remontée à 110 euros par action.

Simmons & Simmons représentait PHRV avec **Thierry Gontard**, associé, **Jean-Louis Lantenois**, of-counsel, et **Nicolas Fournier**. De son côté, De Pardieu Brocas Mafféi assistait Natixis pour les aspects financiers avec **Emmanuel Fatôme** et **Christophe Gaillard**, associés, et **Jean-Guillaume Touzé**.

Freshfields et Fidal sur le rachat d'Eliau par A. Schulman

La société américaine A. Schulman, spécialisée dans les plastiques de haute qualité et les résines, annonce la reprise d'Eliau, filiale du britannique Vita Group et leader français de la fabrication de composés plastiques couleur spécialisés. Montant de l'acquisition : 48 millions d'euros.

Freshfields conseillait Vita Group avec **Jean-Claude Cotoni**, associé, et **Virginie Gaubert-Ravoire**, assistés de **Laurence Harvey Wood**, conseil, en droit social, et de **Laurent Dabernat** en fiscal.

Fidal représentait, pour sa part, A. Schulman avec **Olivier de Précigout**, associé.

Stehlin et Taylor Wessing sur la cession de l'activité « Laser Esthétique » d'Iridex à Cutera

L'industriel américain spécialisé dans les lasers dermatologiques et esthétiques Iridex annonce la cession de son activité Laser Esthétique à son homologue Cutera, pour un montant d'environ 5,1 millions de dollars. Le but ? Permettre à Cutera de devenir l'un des leaders sur le marché de l'esthétique vasculaire et de renforcer son positionnement, notamment en Europe.

Stehlin & Associés assistait la filiale française d'Iridex avec **Armelle Maitre**, associée.

Taylor Wessing conseillait la filiale française de Cutera avec **Gilles Amsallem**, associé, et **Anne Juliette de Zaluski** en corporate, et avec **Claudia Jonath**, associée, et **Tiphaine Puzin** en social.

Trois cabinets sur la reprise de Mascarin

Le management actuel de l'entreprise réunionnaise Mascarin, société du groupe Quartier Français spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de sucre, chocolat, sirop et rhum, a conclu une opération de reprise de plus de 99 % du capital de la société avec l'appui des holdings de la famille Thiéblin. Au cours de cette opération, qui porte sur un montant global de 1,53 millions d'euros, le réseau Finarea est également entré au capital de Mascarin. Finarea et le pool d'investisseurs étaient représentés par Marvell avec **Fabrice Bouquier**, associé, sur l'acquisition et le financement de l'opération, ainsi que par Didier & Lévy avec **Philippe Didier**, associé, et **Marguerite Le Guerier** sur la création et le financement de la holding d'acquisition.

Aramis conseillait, pour sa part, Quartier Français avec **Raphaël Mellerio**, associé, et **Saya Reshef**. ■

LEXCASE SUR LE SAUVETAGE DE LEJABY

Sauvée, la marque de lingerie féminine Lejaby.

Grâce au rachat de l'entreprise par les repreneurs Alain Prost, Christian Pignon, Ysalys et Fiduciaria San Babila, ce sont en tout 194 emplois qui ont été préservés sur plus de 450, et un million d'euros qui a été investi dans le rachat des actifs et l'accompagnement des salariés non repris. L'opération a en outre permis de conserver le siège social de Rillieux La Pape (69). Le site d'Yssingeaux en Haute-Loire, quant à lui, est repris par le maroquinier auvergnat Sofama, fournisseur de Louis Vuitton et propriété du groupe LVMH. LexCase accompagnait le quatuor de repreneurs avec Guillaume Pierson, associé, pour la structuration pré et post deal, et Amaury Dumas-Marze, associé, pour la partie entreprise en difficulté.

Casino réduit sa participation dans Mercialys : trois cabinets sur l'opération

Le géant de la grande distribution Casino prévoit de ramener sa participation dans Mercialys, qui gère les galeries commerciales associées aux grandes surfaces et magasins Casino, de 50,1 % à un pourcentage compris entre 30 et 40 % du capital, le tout en renouvelant son partenariat et dans le cadre du lancement de la nouvelle stratégie de la fondrière. Suite à l'opération, le groupe devrait encaisser une somme brute estimée entre 800 et 900 millions d'euros. En outre, Mercialys annonce un rembourse-

ment d'apport à ses actionnaires ainsi qu'une nouvelle structure financière.

Le groupe Casino était conseillé par Darrois Villey Maillot Brochier avec **Emmanuel Brochier** et **Bertrand Cardi**, associés, **Christophe Vinsonneau** et **Orphée Grosjean** en corporate, **Pascale Girard**, associée, en marchés de capitaux, **Yann Grolleaud**, associé, et **Thomas Cazals** en fiscal, **Didier Théophile**, associé, et **Guillaume Aubron** en concurrence, et avec **Martin Lebeuf**, associé, en financement, ainsi

que par De Pardieu Brocas Maffei avec **Emmanuel Fatôme** et **Paul Talbourdet**, associés, assistés de **Thomas Bréart de Boisanger**, associé, en corporate, **Emmanuel Chauve**, associé, en fiscal, **Philippe Guibert**, associé, en concurrence, et de **David Franco** en financement.

Veil Jourde représentait Mercialys avec **Jean Veil** et **Pierre Deval**, associés, et **Sylvain Clérambourg** en corporate et droit boursier, **Christophe Delrieu**, associé, en fiscal, et avec **Véronique Prévost Leygonie**, associée, en droit immobilier. ■

Latournerie, Racine et Jones Day sur le PPP des pôles de solidarité et des MDSI de Gironde

Le Conseil général de la Gironde et la société de projet Les Ecosolidaires Gironde, détenue par Vinci Construction France et Atlante Gestion, ont conclu un contrat de partenariat portant sur le financement, la conception, la construction, l'entretien, la maintenance, le gros entretien renouvellement et l'exploitation technique d'un programme immobilier comportant six Pôles de solidarité et six Maisons départementales de la solidarité et de l'insertion (MDSI). D'une durée fixe de 25 ans, le projet a pour vocation d'accueillir les services sociaux et médico-sociaux du Conseil général de la Gironde. Montant total : 93 millions d'euros. Latournerie Wolfrom & Associés conseillait les Ecosolidaires Gironde avec **Pierre Lafarge**, associé, **Eric Charvillat**, of counsel, et **Anne-Cécile Deville**.

Racine représentait, pour sa part, le Conseil général de la Gironde avec **Olivier Wybo**, of counsel.

De son côté, Jones Day assistait Dexia, en charge du financement du projet, avec **Frédéric Gros**, associé, et **Stéphanie Curiel** en droit bancaire et financier, et avec **Nicolas Brice**, associé, et **Alexia Pellous** en droit public.

SJ Berwin et Eversheds sur la reprise en MBO de Locoboat par Locboat Développement

Locoboat passe à nouveau sous pavillon tricolore. Le spécialiste du tourisme fluvial, détenu depuis 2006 par le fonds de private equity britannique RJD Partners, vient en effet d'être repris via un MBO par la société Locoboat Développement, constituée de FSI Régions, filiale de la CDC, d'AMS Industries, industriel français du tourisme et des loisirs, de Rubis Capital Bourgogne et de WEL et Associés.

En France, SJ Berwin conseillait AMS Industries et FSI Régions avec **Jérôme Jouhannaud**, associé, **Isabelle Meyrier**, **Mathieu Terrisse** et **Fanny de la Porte des Vaux**.

De son côté, Eversheds assistait RJD Partners avec **Franck Bourgeois**, associé, et **Olivier Guinard** en corporate, **Jacques Messeca**, associé, et **Magali Levy** en fiscal, et avec **Mark Spinner**, associé, en droit financier.

Jones Day et Shearman sur l'introduction en bourse d'Inside Secure

Suite à l'annonce de son projet d'introduction en bourse en mai dernier (LJA 1024), la société spécialisée dans les circuits intégrés et les logiciels embarqués Inside Secure a officiellement annoncé le 7 février dernier son entrée sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris. Le règlement-livraison de l'offre, qui a été accompagnée d'un placement privé international, est prévu pour le 22 février prochain.

Jones Day représentait Inside Secure avec **Charles Gavoty**, **Linda Hesse** et **Renaud Bonnet**, associés, **Anne Kerneur**, **Adeline Pétré** et **Stefanie Magner**.

Shearman & Sterling conseillait, pour sa part, les banques garantes avec **Bertrand Sénéchal** et **Sami Toutounji**, associés, **Séverine de La Courtie** et **Arthur Ravignon**.

CMS BFL sur l'émission obligataire de la région PACA

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a émis avec succès une émission obligataire en euros dont le placement, d'un montant de 52 millions d'euros et d'une maturité de onze ans, s'est fait sur un rendement de 4,15 % auprès d'investisseurs institutionnels allemands et notamment des compagnies d'assurance. HSBC France est intervenu comme seul arrangeur de cette émission. Dans le cadre de cette opération, la région PACA a été notée AA par l'agence Fitch.

CMS Bureau Francis Lefebvre accompagnait HSBC France avec **Marc-Etienne Sébire**, **Rosetta Ferrère** et **Valérie Charreton** pour les aspects marchés de capitaux, et avec **François Tenailleau**, associé, et **Kawthar Ben Khelil** en droit public. ■

AIJA : « se créer un réseau à l'international »

Associé chez Wilhelm & Associés, Arnaud Péricard est le représentant national pour la France de l'Association internationale des jeunes avocats (AIJA). Il revient sur l'organisation et les objectifs de cette structure qui fêtera ses cinquante ans cette année.

Comment fonctionne l'AIJA ?

Arnaud Péricard : Il s'agit d'une association créée en 1962 qui regroupe des avocats du monde entier, âgés de moins de 45 ans. Ses deux langues officielles sont l'anglais et le français. Elle compte 3 000 membres actifs, répartis dans 700 cabinets et 60 sociétés (elle accueille également des juristes d'entreprise). Enfin, elle comprend 20 commissions qui organisent une vingtaine d'événements dans le monde par an.



A. P. : Elle leur permet de se créer un réseau à l'international. C'est idéal pour les jeunes qui souhaitent développer une telle activité. Le réseau fonctionne grâce aux annuaires, aux séances de formation, aux séances de préparation aux séminaires et aux dîners chez les confrères durant les congrès et les conférences, qui créent de véritables liens entre les

membres, que l'on ne retrouve pas forcément dans d'autres associations internationales.

En quoi consistent ces événements ?

A. P. : Il y a d'abord les séminaires organisés par les commissions, comme celui de ce week-end sur le droit immobilier et les données personnelles (Vienne du 16 au 18 février). Les prochains porteront sur les enquêtes internationales (San Francisco du 15 au 17 mars) et la cession d'entreprises en temps de crise financière : aspects transactionnels et contentieux (Prague, du 12 au 14 avril).

Ensuite, l'AIJA propose des conférences semestrielles réunissant les organes de direction de l'AIJA. La prochaine aura lieu à Hambourg au mois de mai 2012.

L'association organise également une conférence annuelle sur l'arbitrage, dont la prochaine édition se déroulera à Venise à la fin du mois de mai.

Enfin, l'AIJA a son congrès annuel. Le prochain aura lieu à Barcelone du 28 août au 1^{er} septembre 2012.

En plus de ces événements, qu'apporte concrètement l'AIJA à ses membres ?

Quel est le profil de vos membres ?

A. P. : Il s'agit majoritairement de cabinets nationaux de taille moyenne et souvent leader sur leur marché, majoritairement européens, même si nous comptons beaucoup de membres également sur le continent américain.

L'association fêtera ses 50 ans cette année. Comment allez-vous célébrer cet anniversaire ?

A. P. : Nous allons fêter les 50 ans de l'association à Paris le 29 juin, avec le soutien du barreau de Paris, lors d'une cérémonie à la Maison du barreau et d'une soirée de gala. Une nouvelle déclaration de l'AIJA sera proclamée.

En tant que représentant national de l'AIJA en France, quels sont vos objectifs nationaux ?

A. P. : Je souhaite aller à la rencontre des cabinets français pour inciter leurs avocats à nous rejoindre, et relancer des rencontres mensuelles des membres parisiens, qui constituent l'essentiel des membres français de l'AIJA. ■

TÉLEX

■ **Lobbying.** Comme annoncé en juillet dernier (LJA 1031), Jean-Baptiste Guillot, associés, et Virginie Molho, qui co-animent le département Droit du Sport de Reinhart Marville Torre, ont assisté, avec leurs équipes, l'Union des Clubs Professionnels de Football (UCPF) représentée par Jean-Michel Aulas, dans le cadre de l'adoption de la loi n°2012-158 du 1^{er} février 2012, visant à renforcer l'éthique du sport et les droits des sportifs (JO, 2 fév. 2012).

■ TGI de Paris.

Le 15 février dernier, l'Établissement public du Palais de Justice de Paris (EPPJP) et la société de projet Arélia (dont Bouygues Bâtiment Ile de France est mandataire) ont signé le contrat de partenariat relatif au financement, à la construction et à l'exploitation-maintenance du futur Palais de Justice de Paris, situé dans le quartier des Batignolles (17^e arrondissement). Le même jour, le projet a été dévoilé en présence de l'architecte Renzo Piani, du ministre de la Justice, Michel Mercier, et du maire de Paris, Bertrand Delanoë. D'une hauteur de 160 mètres et d'une surface de 61 500 m², l'édifice sera constitué de trois ensembles comprenant une dizaine d'étages chacun et dotés de terrasses. A compter de 2017, ce nouveau Palais de Justice regroupera tous les services du TGI de Paris (actuellement répartis sur cinq sites) et ceux du Tribunal de police. Il devrait également accueillir par la suite les tribunaux d'instance d'arrondissement. Il consacrera notamment 3 200 m² à l'accueil du public et proposera 90 salles d'audience. La modularité des espaces lui permettra d'organiser des procès d'envergure. Coût du projet : 575 millions d'euros.

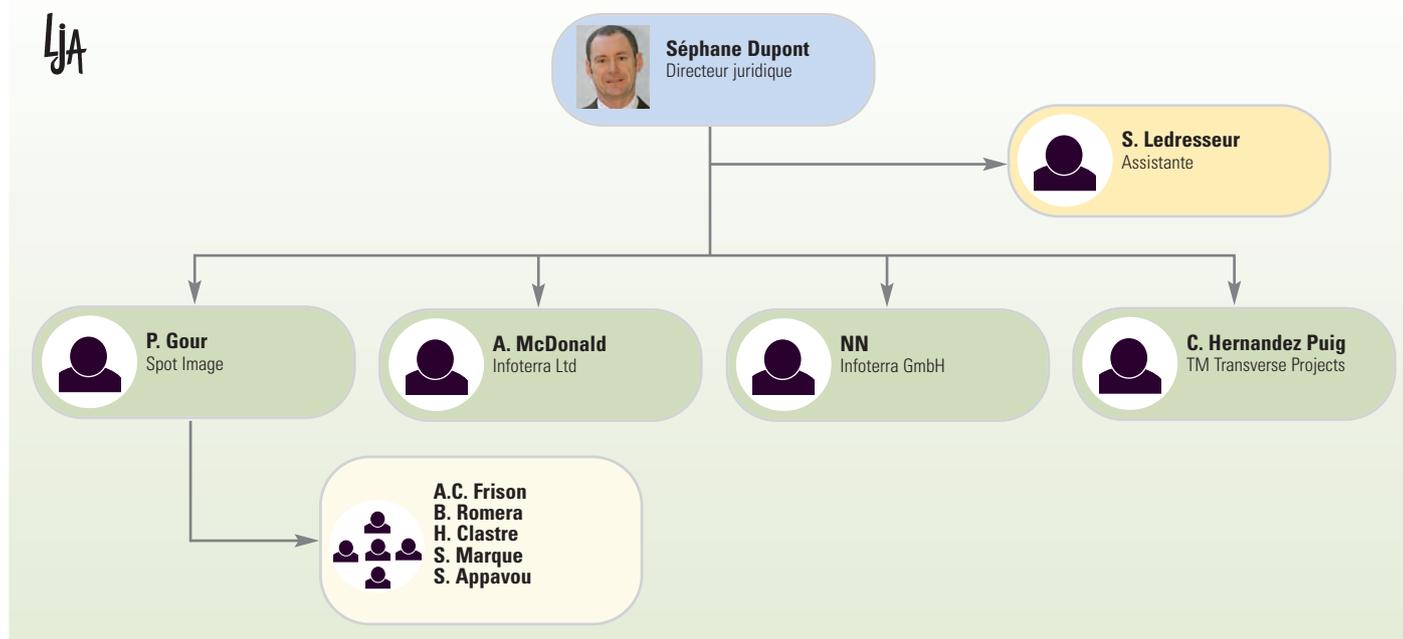
Jérôme Depondt, nouveau président d'Eurojuris France



Eurojuris France, réseau français qui regroupe 410 avocats associés et 350 collaborateurs au sein de 160 cabinets d'avocats, a élu son nouveau président, Jérôme Depondt, lors de son 25^e congrès qui s'est déroulé à Budapest les

26 et 27 janvier derniers. Associé du cabinet IFL Avocats, Jérôme Depondt est avocat depuis 1985 et exerce principalement en droit des affaires. Il a été en charge des relations internationales de l'UJA de Paris dans les années 90, secrétaire général de l'AIJA de 1992 à 1996, et membre du conseil de l'Ordre du barreau de Paris de 2006 à 2008.

Spot Image (Astrium Geo-Information Services)



FOCUS

STÉPHANE DUPONT

Directeur juridique

Titulaire d'un DESS de Droit international (1990) et d'un MBA (1993), Stéphane Dupont intègre Framatome en tant que juriste en 1990, puis Fives-Lille et Siemens.

En 1999, il rejoint le groupe Spot Image. « *Quand je suis arrivé chez Spot Image, j'étais le seul dans la structure juridique. Ma grande fierté, c'est d'avoir développé progressivement cette direction juridique à vocation internationale.* »

Ses conseils

Stéphane Dupont travaille notamment avec les cabinets KGA, HB & Associés, Clifford Chance et Jones Day.

SPOT IMAGE

Spot Image, société anonyme créée en 1982 par le Centre national d'études spatiales (CNES), l'IGN et l'industrie spatiale (Matra, Alcatel, SSC, etc.) est désormais une filiale d'EADS Astrium. Spot Image distribue au niveau mondial des produits et services issus d'images de satellites d'observation de la Terre et s'appuie sur un réseau de filiales et bureaux internationaux (Australie, Brésil, Chine, États-Unis, Japon, Pérou, Singapour), au sein de la Business Division Geo Information Services d'Astrium.

La direction juridique

Le pôle juridique de cette Business Division est composé de 10 juristes généralistes et d'une assistante (8 en France, 1 au Royaume-Uni et 1 en Allemagne).

La direction juridique gère toutes les problématiques classiques sauf le droit fiscal et social. « *Nous travaillons surtout dans le domaine du droit des contrats, précise Stéphane Dupont. Ce qui me plaît dans mon métier, c'est de manager un groupe. J'aime le travail en équipe. De plus, ici, le pôle juridique est complètement intégré dans les problématiques du business. Enfin, c'est passionnant d'évoluer dans le monde de la communication et de l'Espace.* »

Et Stéphane Dupont de rajouter : « *Nos juristes sont des généralistes, mais ils possèdent tous un domaine d'expertise, que chacun s'engage à développer. De surcroît, nous bénéficions de l'apport de spécialistes grâce à notre réseau EADS.* »



Des ouvrages au positionnement original, autour des **nouveaux enjeux juridiques !**



Baux commerciaux
Jurisprudence 2009-2010

Pratique des affaires
Les outils du droit français

Actualité jurisprudentielle 2010-2011
Droit commercial
Droit des sociétés commerciales

Le management package
Outils d'intégration au rapport des salariés et dirigeants

Crise du crédit et entreprises
Les reportages du droit

L'entreprise individuelle
Création
Gestion
Résolution

 Lamy
une marque Wolters Kluwer

Pour en savoir plus et bénéficier d'offres privilégiées  **www.lamyaxedroit.fr**

A_LAD_LJA_OCT11_175x115_Q

L'ANNUAIRE DES JURISTES D'AFFAIRES

Pourquoi pas vous ?

Valorisez votre cabinet et votre expertise !

Donnez-vous une plus grande visibilité auprès des professionnels du droit grâce à L'Annuaire des Juristes d'Affaires

Être présent dans L'Annuaire des Juristes d'Affaires (AJA), c'est :

- une version papier qui comprend la présentation de votre cabinet et de vos équipes diffusée à plus de 5 200 exemplaires
- une version sur internet www.annuairedesjuristesdaffaires.com avec près de 50 000 visiteurs chaque année

 Pour plus d'information :
01 76 73 37 27
01 76 73 37 98

 Lamy
une marque Wolters Kluwer

 LJA
La Lettre des Juristes d'Affaires

WIC-Création A_AJA_Q_175x115 [8]

CETTE SEMAINE ...

Conférence

Les Journées Lamy de l'actualité

Souffrance au travail

Le rôle des acteurs de prévention
édans l'entreprise - Quelle coopération
construire ?

Avec les interventions de :

- Vincent Caron, Avocat associé, Directeur du département Santé et Sécurité au Travail, Fidal ;

- Jean-Nicolas Moreau, Consultant spécialiste des stratégies sociales, de la prévention des risques santé au travail et de la gestion de crise, directeur du cabinet Reseuro Conseil

- Marie Peze, Docteur en psychologie, Psychanalyste, Expert près la cour d'appel de Versailles

- Marianne Richard-Molard, Directrice du travail, chargée de mission au sein de la cellule risques psychosociaux, Direction

générale du travail, Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé de la cellule risques psychosociaux, Direction générale du travail

- Nicolas Sandret, Médecin du travail

- Pierre-Yves Verkindt, Professeur à l'Université Paris I

Date : Mardi 20 mars 2012

Lieu : Pavillon Dauphine

Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75016 Paris

Tarif : 880 euros HT ; Dossier de documentation : 310 HT

Contact : 0 825 08 08 00,
lamy.formation@lamy.fr

A lire

Fiches pratiques

Les pièges qui nous empêchent d'être
heureux

Une fiche pratique proposée par Emmanuelle Vignes.

En ligne dans la rubrique Cahier Pratique de notre site <http://actualitesdudroit.lamy.fr>

Initiative

Internet

Un blog de campagne pour la Justice

Le 14 février dernier, Emmanuel Daoud et Emmanuel Mercinier, associés chez Vigo Avocats, ont présenté leur blog : **Justiceencampagne.fr**.

Grâce à cette initiative, les deux avocats espèrent « *redonner à la Justice la place qui devrait être la sienne dans la campagne* » présidentielle. Ce blog « *apolitique et éphémère* » (il restera ouvert le temps de la période électorale) présente l'ensemble des propositions des candidats relatives à la Justice (délinquance des mineurs, budget alloué, indépendance du parquet, etc.) et permet à chacun de s'exprimer sur le sujet.

Billet

Grande braderie

Par Laurence Garnerie, Rédactrice en chef

Dans la guerre du conseil que se livrent avocats, experts-comptables et notaires, la mode est depuis plusieurs années aux opérations de communication sur les consultations gratuites : *Semaine de l'Avocat et du Droit* pour les premiers, permanence pour les entreprises en difficultés pour les deuxièmes et, récemment, bon pour un bilan patrimonial gratuit pour les troisièmes. Derniers arrivés sur le terrain de la grande braderie du conseil en tout genre : les huissiers de justice, qui proposeront le 14 mars prochain un *speed-dating* pour les familles monoparentales. Objectif affiché de toutes ces opérations marketing : développer le réflexe du conseil juridique chez les usagers du droit. Mais à force d'être multipliées et enrubannées de concepts pubards empruntés à la grande distribution ou au marché du célibat, ces offres promotionnelles pourraient bien produire un effet pervers dans l'esprit du public : celui d'assimiler le conseil à une rencontre quasi-anonyme, facile et superficielle. Et donc sans valeur.

POUR LA
POSTÉRI(EUR)TÉ

Un sexagénaire, ex-soldat envoyé en Irak, a été arrêté par la police britannique pour avoir dérobé un fragment de feu la statue en bronze de Saddam Hussein, érigée à Bagdad et détruite après le chute du tyran irakien. Mis aux enchères, le fragment en question est pour le moins symbolique : il s'agit en effet du... postérieur du dictateur. Accusé d'avoir enfreint une loi de 2003 interdisant l'exportation de tout bien culturel sorti illégalement d'Irak, l'anglais de 60 ans doit regretter de ne pas s'être occupé de ses propres fesses...

LA LETTRE DES JURISTES D'AFFAIRES • Service client : 0 825 08 08 00 • Publiée par Wolters Kluwer France SAS au capital de 300 000 000 euros • Siège social : 1, rue Eugène et Armand Peugeot - 92856 Rueil-Malmaison cedex • RCS Nanterre : 480 081 306 • Associé unique : Holding Wolters Kluwer France • Directeur de la publication, Président directeur général de Wolters Kluwer France : Michael Koch • Rédactrice en chef : Laurence Garnerie (l.garnerie@wolters-kluwer.fr ; 01 76 73 31 82) • Journaliste : Chloé Enkoua • Responsable graphique : Raphaël Perrot • Maquette : Carole Rebillat • Directeur de clientèle : Jean-Pierre Lemaire (01 76 73 37 98) • Chef de publicité : Alexandra Dessailly (01 76 73 37 27) • Commission paritaire : 0915 | 87011 • Dépôt légal : à parution • Imprimé par BRI - 61/79 rue Saint-André - ZI des Vignes - 93000 Bobigny • Toute reproduction, même partielle, est interdite. • Ce numéro est accompagné d'un encart publicitaire.

Abonnement
annuel :
1685,00 € HT
(TVA 19,6 %)